BARÈME D'HONORAIRES

AK IMMOBILIER
SARL au capital de 1000€ - RCS Pontoise 108 997 933 00016
Siège social : 98 avenue Pierre Semard 95400 Villiers-le-Bel
Tel : 01 34 19 00 95 - E-mail : villierslebel@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 15 octobre 2026

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 50.000 €	6 666.66 €	8 000 €
De 50.001 à 100.000 €	8 333.33 €	10 000 €
De 100.001 à 120.000 €	8 750.00 €	10 500 €
De 120.001 à 140.000 €	10 000.00 €	12 000 €
De 140.001 à 170.000 €	10 833.33 €	13 000 €
De 170.001 à 240.000 €	11 666.66 €	14 000 €
De 240.001 à 300.000 €	12 500.00 €	15 000 €
Au-delà de 300.001 €	5 %	6 %

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : 100 € TTC à la charge du vendeur / non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence.

Honoraires de rédaction d'acte : 500 € TTC à la charge de l'acheteur

Pré état daté : 350 € TTC à la charge du vendeur

État des risques et pollution (ERP) : 50 € TTC à la charge du vendeur

N° TVA intra-communautaire : FR 21 108 997 933 – Titre professionnel : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle n°CPI95012026000000043 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France, 35 boulevard du Port 95031 CERGY- Activités : Transactions sur immeubles et fonds de commerce - Garantie financière Gestion : GALIAN-SMABTP 89 rue de la Boétie 75008 PARIS –- NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Locations – Barème à compter du 15 octobre 2026

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	12,10 € TTC / m² de surface habitable En zone très tendue / 10,09 € tendue / 8,07 € hors zone tendue	12,10 € TTC / m² de surface habitable En zone très tendue / 10,09 € tendue / 8,07 € hors zone tendue
État des lieux d'entrée	3,03 € TTC / m² de surface habitable	3,03 € TTC / m² de surface habitable
Entremise et négociation	1 € TTC	

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	12,10 € TTC / m² de surface habitable En zone très tendue / 10,09 € tendue / 8,07 € hors zone tendue	12,10 € TTC / m² de surface habitable En zone très tendue / 10,09 € tendue / 8,07 € hors zone tendue
Bail professionnel	15% TTC du loyer annuel. Frais de renouvellement du bail : 250 € TTC	15% TTC du loyer annuel. Frais de renouvellement du bail : 250 € TTC
Bail commercial	15% TTC du loyer annuel. Frais de renouvellement du bail : 250 € TTC	15% TTC du loyer annuel. Frais de renouvellement du bail : 250 € TTC
Bail stationnement (parking, garage…)	50 € TTC	50 € TTC

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative Sinon : 3,03 € TTC du m²	
Etat des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative Sinon : 3,03 € TTC du m²	
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative Sinon : 3,03 € TTC du m²	
Etat des lieux de sortie stationnement	Inclus si souscription à la gestion locative Sinon : 50 € TTC	
Etat des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire 150 € TTC	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Autres prestations :

Avis de valeur locative : 100 € TTC à la charge du bailleur

État des risques et pollution (ERP) : 50 € TTC à la charge du bailleur

Permis de louer (dossier et visite sur place) : 100 € TTC à la charge du bailleur

N° TVA intra-communautaire : FR 21 108 997 933 – Titre professionnel : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle n°CPI95012026000000043 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France, 35 boulevard du Port 95031 CERGY- Activités : Transactions sur immeubles et fonds de commerce - Garantie financière Gestion : GALIAN-SMABTP 89 rue de la Boétie 75008 PARIS –- NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Gestion locative – Barème à compter du 15 octobre 2026

Agence Laforêt XXXXXX
Annexe au mandat de gestion

FAVORIZ

Prestations initiales :

	PACK ESSENTIEL 7,50 % TTC	PACK SÉRÉNITÉ 9,50 % TTC	PACK PREMIUM 11 % TTC	PACK PREMIUM NEUF 12 % TTC
Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie	✓	✓	✓	✓
Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)	✓	✓	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	✓	✓	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice pour les congés mandant)	✓	✓	✓	✓
Gestion des impayés/dégradations/non-respect des obligations (relances simples, hors frais de procédure)	✓	✓	✓	✓

Prestations annexes :

Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à dispo de documents)	✓	✓	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur inférieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	15 € / facture	✓	✓	✓
Gestion travaux spécifiques (rénovation énergétique) : faire exécuter et suivre les travaux	6 % des travaux	✓	✓	✓
Gestion et suivi des sinistres : Déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation	150 € / sinistre	✓	✓	✓
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	10 € appel ou facture	✓	✓	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve de fonds disponibles)	20 € / facture	✓	✓	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	3 €	✓	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur supérieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	6 % des travaux	5 % des travaux	✓	✓
Etablissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété et SCI sur devis)	96 €	76 €	✓	✓
Etablissement document d'aide à la déclaration de TVA (monopropriété et SCI sur devis)	96 €	76 €	✓	✓
Constitution du dossier type ANAH	X	X	X	X
Représentation commission départementale de conciliation (préparation dossier + audience)	X	X	X	X
Monopropriété : visite des parties communes (fréquence à déterminer au mandat)	150 €	100 €	50 €	✓
Représentation en Assemblée Générale	X	X	X	X
Assistance à la livraison, suivi des réserves auprès du promoteur (parfait achèvement)	200 €	150€	100 €	✓
Représentation ou assistance à la première Assemblée Générale immeuble neuf	X	X	X	X

Nos produits d'assurances :

Assurance contre les risques locatifs (loyers impayés et détériorations immobilières) y compris frais d'intermédiation de X %	**2,50 %**	**2,50 %**	**inclus**	**inclus**

* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC

N° TVA intra-communautaire : FR 21 108 997 933 – Titre professionnel : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle n°CPI95012026000000043 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France, 35 boulevard du Port 95031 CERGY- Activités : Transactions sur immeubles et fonds de commerce - Garantie financière Gestion : GALIAN-SMABTP 89 rue de la Boétie 75008 PARIS –- NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.